

Les pratiques collectives micro-spatiales d'aménagement de l'espace public.

Une nouvelle forme de mouvement urbain ?

16^e Colloque de la Relève VRM

Béliveau Côté, Guillaume

Doctorat

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Université Laval

Directrice : Cloutier, Geneviève

guillaume.beliveau-cote.1@ulaval.ca

À Québec comme dans d'autres villes, des « aménagistes amateurs » transforment l'espace public via des interventions micro-spatiales dans l'intention d'améliorer l'expérience urbaine (Finn, 2014). De nouveaux acteurs en aménagement émergent et se coordonnent de façon ponctuelle autour de pratiques urbaines en marge des façons de faire institutionnelles (Cloutier et al., 2018). Notamment, des bacs de plantation sont installés sur les trottoirs pour lutter contre les îlots de chaleur. Des stationnements sont transformés en place publique pour contester la place de la voiture dans la ville.

Le cas de Québec nous démontre comment un mouvement social urbain (MSU) qui se construit autour de ces pratiques peut induire une certaine fragmentation des acteurs et des perspectives qui facilite une reproduction ou cooptation des pratiques par la culture dominante et les institutions.

Les pages qui suivent rappellent brièvement le contexte des MSU à Québec. Elles présentent comment une pratique collective micro-spatiale d'aménagement structure un MSU en phase avec les nouvelles formes d'engagement, telle l'action collective individualisée. Nous concluons en discutant des effets de cette structuration.

1. Mobilisation pour de nouveaux espaces urbains

Déjà dans les années 1960 et 1970, quelques interventions citoyennes sur l'espace urbain émergent d'un mouvement populaire qui revendiquent un droit à la ville et rejettent la rénovation urbaine. Il s'agit de l'époque de la création des comités de citoyens. Les

individus sont rassemblés autour d'intérêts communs et remettent en question l'adéquation entre les formes de gouvernance et la planification urbaine que certains théorisent tel un mouvement social urbain (Godbout et Collin, 1977 ; Castells, 1983). À partir des années 1980, la nature de l'intérêt rassembleur change. Les enjeux environnementaux sont mis à l'avant-plan des revendications. À Québec, cette époque marque la reconnaissance par la municipalité de l'impératif participatif, notamment via la naissance des Conseils de quartier (Bherer, 2006).

À partir des années 2010, les acteurs locaux qui transforment directement l'espace public avec ou sans les autorisations de la Ville se multiplient à Québec. Ces interventions urbanistiques sont tolérées, acceptées et, parfois, encouragées par l'administration en place. Nous les abordons comme des pratiques micro-spatiales à faibles coûts et souvent temporaires, par lesquelles la communauté réalise ce que la municipalité ne peut ou ne veut pas faire, afin de pallier des problématiques urbaines (Finn, 2014).

Jusqu'en 2017, ces pratiques restent une forme de contournement des façons de faire institutionnelles et dominantes (de Certeau, 1990). Concrètement, via ces pratiques, des acteurs modifient les usages d'un espace public. Selon la littérature, via ces interventions urbaines, les acteurs cherchent à : (1) embellir et améliorer les infrastructures ; (2) contester les préconceptions de la ville ; (3) favoriser la complexité et la diversité urbaine ; et (4) formaliser une pratique urbaine (Douglas, 2014 ; Iveson, 2013 ; Lydon et al., 2012).

À Québec, la multiplication des pratiques micro-spatiales entre 2010 et 2017 suggère qu'un « nouveau » MSU émerge. Selon nous, ces interventions induisent une diversification des acteurs en aménagement et mobilisent des ressources (cognitive, financière et matérielle) qui ne sont pas acquises par tous. En plus d'être polymorphe, l'expression des changements souhaités reste floue. Bien que ces pratiques restent dans le registre de l'informel, les institutions sont parties prenantes de plusieurs interventions.

Le cas de Québec serait ainsi en phase avec ce qui se passe ailleurs et ce que plusieurs auteurs cherchent aujourd'hui à mieux théoriser. Dans la littérature, on parle notamment d'action collective individualisée (Micheletti, 2002) et de *self-organization* (Eizenberg, 2018). Il nous apparaît que ces pratiques micro-spatiales qui marquent autant le paysage du débat, que le paysage spatial à Québec constituent un objet pertinent pour réfléchir à la portée de la participation des citoyens en aménagement.

Qui sont les acteurs en présence et pourquoi intègrent-ils ces pratiques dans leur répertoire d'action ? Quelle est la portée de ces pratiques urbaines ? Pour aborder ces questions, notre premier objectif est de décrire ces praticiens contemporains et de les caractériser suivant une typologie d'acteurs. Le second objectif est de réfléchir à ces pratiques en essayant de saisir comment elles correspondent aux MSU ou à de nouvelles formes d'engagement. Nous concluons en abordant la portée de ces pratiques micro-spatiales.

2. Méthodologie

Cette étude s'appuie sur un appareillage méthodologique qui met en relation des entretiens semi-dirigés auprès de 32 personnes et une analyse documentaire. L'enquête a été réalisée auprès d'intervenants membres des groupes citoyens et des organisations locales qui ont participé à une ou plusieurs pratiques micro-spatiales d'aménagement de l'espace public entre 2010 et 2017. Nous avons également rencontré des journalistes, des employés municipaux et des militants actifs depuis les années 1960.

À ce stade, des constats préliminaires émergent. Nous les présentons ici en structurant le texte suivant nos deux objectifs.

3. Trois types d'acteurs

L'étude permet d'identifier trois types d'acteurs qui participent à des pratiques micro-spatiales d'aménagement. Bien que les acteurs soient hétéroclites, tous affirment que l'état des espaces publics ne répond pas à leurs préférences et intérêts. Aussi, ils conçoivent que leur pratique peut favoriser une transformation des comportements urbains et des processus de production de l'espace. De manière stratégique, les porteurs de ces pratiques mobilisent un réseau d'acteurs pour rassembler des savoir-faire et des compétences complémentaires aux leurs, plutôt que des individus qui ont des profils qui leur ressemblent.

3.1. L'acteur droit à la ville

Le premier type d'acteur ancre sa pratique dans le monde vécu (Sénécal, 2016). Il cherche à pallier des problèmes du quotidien, telle la sécurité des piétons. Sa représentation de la ville est en opposition avec celle de la culture dominante, notamment le « tout à l'automobile ». Très proche des citoyens, cet acteur inscrit sa pratique sur un

territoire bien défini et autour d'une mobilisation plus large comme la mobilité durable du quartier et la réinsertion sociale d'une population plus défavorisée.

3.2. L'acteur expert

Le deuxième type d'acteur s'inscrit dans un registre d'action basé sur l'expertise. Il possède les ressources cognitives nécessaires à la conception et la réalisation des aménagements. Moins ancré dans un territoire particulier, il cherche à démontrer et tester de nouvelles façons d'aménager l'espace public. Le cadrage de leur action est en lien avec des préoccupations plus « macro » et technique, notamment la transition écologique. Favorisant une logique de collaboration avec les institutions, cet acteur reste en quelque sorte tributaire du système (Crozier et Friedberg, 1977).

3.3. L'acteur entrepreneurial

Le troisième type, l'acteur entrepreneurial, renvoie à la culture de développement urbain dominante. Il s'inscrit dans une logique de compétitivité et de consommation des espaces (Harvey, 2012). Sa pratique répond davantage à un désir d'attraction et de mise en valeur ou de marketing du territoire, que sur la résolution de problèmes du quotidien. Bien ancrés dans leur territoire, les acteurs de ce type articulent leur intervention autour d'un groupe social ou économique, tels les commerçants.

4. Un mouvement social urbain nouveau genre

Les années 2010 marquent un tournant dans les MSU à Québec. Les projets de verdissement ou d'aménagement temporaires favorisent un rapprochement entre des acteurs qui ont historiquement été en opposition et qui ont des visées divergentes pour le développement urbain, mais qui ont comme dénominateur commun le territoire.

Notre étude démontre que les acteurs ont développé une pratique collective au cours de la dernière décennie. Sans être parfaitement uniformes, ils s'appuient sur des processus analogues pour transformer l'espace urbain dans une perspective d'accessibilité « universel » et redéfinir son ou ses usages. Via cette pratique collective, les acteurs ébranlent la culture urbanistique locale, en exposant le statu quo de la Ville et une critique de ses façons de faire. Paradoxalement, plusieurs initiatives citoyennes sont récupérées ou cooptées par la Ville de Québec. Signe que les démarches citoyennes visant à ébranler ont un certain effet, cette cooptation nourrit le rapprochement entre

certaines acteurs et l'administration municipale. Notamment, les services municipaux mobilisent certaines façons de collaborer proposées par les acteurs, tels les ateliers de co-design.

Cependant, les pratiques micro-spatiales restent relativement ponctuelles dans le temps et dans l'espace. Elles ne favorisent pas le maintien de réseaux et encore moins d'une coordination. Aussi, on note une absence de leader fort et d'identité commune. Si cela permet à un plus grand nombre d'acteurs de rejoindre le mouvement, cela diminue aussi potentiellement la convergence des idées et des ressources. Sans parler de l'effet régulateur des critiques que cette alliance entre acteurs et administration peut avoir.

Si on se réfère aux travaux sur les nouvelles formes d'engagement, telle l'action collective individualisée (Micheletti, 2002), les pratiques étudiées à Québec se distinguent de la conceptualisation plus conventionnelle des MSU. On serait devant un mouvement avec une coordination anémique et centrée sur une identification différenciée et des rationnels davantage individuels que collectifs (Bennett, 2012). De plus, leur pratique ne conteste pas directement la culture dominante ni les institutions. Elles cherchent à démontrer, par l'action, que des alternatives aux façons de faire institutionnelles sont possibles, tel que le suggèrent Lydon et ses collègues (2012), qui constituent des influences fortes en la matière sur la scène internationale.

5. Discussion et conclusion

Nos premières observations nous permettent de faire ressortir quelques effets qui restent encore à approfondir. Comme le soulignent Hou et Kinoshita (2007) pour la participation informelle, la construction d'un « nouveau » MSU articulé autour de pratiques micro-spatiales d'aménagement permet de surmonter certaines barrières et différences entre les acteurs locaux. Cependant, une fragmentation des intérêts et préférences demeure, facilitant la cooptation de certains groupes et certaines pratiques par la Ville et les autres acteurs de la culture dominante. En contrepartie, on observe un aplanissement des possibles remises en question des décisions institutionnelles et le maintien dans la marge de certains groupes et certaines idées qui sont moins bien représentés dans le débat sur la production de la ville (personnes vulnérables, personnes qui ont un discours fort et peu de moyens d'action concrète, etc.).

Références

- Bennett, W. L. (2012). The Personalization of Politics: Political Identity, Social Media, and Changing Patterns of Participation. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 644 (1), 20–39.
- Bherer, L. (2006). Le cheminement du projet de conseils de quartier à Québec (1965-2006) : Un outil pour contrer l'apolitisme municipal ? *Politique et Sociétés*, 25 (1), 31-56.
- Castells, M. (1983). *The city and the grassroots: a cross-cultural theory of urban social movements*. Londres : E. Arnold.
- Cloutier, G., Papin, M. et Bizier, C. (2018). Do-it-yourself (DIY) adaptation: Civic initiatives as drivers to address climate change at the urban scale. *Cities*, 74, 284–291.
- Crozier, M et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Seuil.
- de Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien — 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Douglas, G. C. C. (2014). Do-It-Yourself Urban Design: The Social Practice of Informal “Improvement” Through Unauthorized Alteration. *City & Community*, 13 (1), 5–25.
- Eizenberg, E. (2018). Patterns of self-organization in the context of urban planning: Reconsidering venues of participation. *Planning Theory*, 18 (1), 40–57.
- Finn, D. (2014). DIY urbanism: implications for cities. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 7 (4), 381–398.
- Godbout, J. et Collin, J-P. (1977). Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ? Montréal : Institut national de la recherche scientifique.
- Harvey, D. (2012). *Rebel cities: from the right to the city to the urban revolution*. New York: Verso.
- Hou, J. et Kinoshita, I. (2007). Bridging Community Differences through Informal Processes: Reexamining Participatory Planning in Seattle and Matsudo. *Journal of Planning Education and Research*, 26 (3), 301–314.

Iveson, K. (2013). Cities within the City: Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37 (3), 941–956.

Lydon, M., Bartman, D., Garcia, T., Preston, R., Woustra, R. (2012). *Tactical Urbanism Volume 2: Short Term Action, Long Term Change*. Récupéré du site Issuu : https://issuu.com/streetplanscollaborative/docs/tactical_urbanism_vol_2_final.

Micheletti, M. (2002, 14-17 août). Individualized collective action. Papier présenté lors du Nordic Political Science Association's Meeting, Aalborg, Danemark.

Sénécal, G. (2016). *La société des acteurs : les voix du monde vécu*. Montréal : Liber.